

# CHAPITRE XIX.—TRANSPORTS

## SYNOPSIS

|   | PAGE       |   | PAGE       |
|---|------------|---|------------|
| <b>Partie I.—Expansion et réglementation officielles des transports.....</b>                  | <b>848</b> | Sous-section 1. Navigation.....                                       | 881        |
| <b>Partie II.—Transports ferroviaires.....</b>  | <b>852</b> | Sous-section 2. Ports.....  | 887        |
| SECTION 1. CHEMINS DE FER.....  | 852        | Sous-section 3. Canaux.....   | 889        |
| Sous-section 1. Statistique de l'exploitation ferroviaire.....                                | 854        | Sous-section 4. La Voie maritime du Saint-Laurent.....                | 893        |
| Sous-section 2. Chemins de fer Nationaux du Canada.....                                       | 861        | Sous-section 5. Services fédéraux de la marine.....                   | 897        |
| SECTION 2. MESSAGERIES.....   | 863        | SECTION 2. STATISTIQUE FINANCIÈRE DES VOIES NAVIGABLES.....           | 900        |
| <b>Partie III.—Transports routiers.....</b>   | <b>864</b> | <b>Partie V.—Transports aériens civils.....</b>                       | <b>901</b> |
| SECTION 1. RÈGLEMENTS PROVINCIAUX CONCERNANT LES VÉHICULES AUTOMOBILES ET LA CIRCULATION..... | 864        | ARTICLE SPÉCIAL: Évolution du transport aérien civil au Canada.....   | 904        |
| SECTION 2. VOIRIE.....  | 868        | SECTION 1. AVIATION CIVILE (ADMINISTRATION ET LIGNE DE CONDUITE)..... | 910        |
| SECTION 3. VÉHICULES AUTOMOBILES.....   | 872        | SECTION 2. SERVICES AÉRIENS ACTUELS.....                              | 911        |
| <b>Partie IV.—Transports par eau.....</b>   | <b>881</b> | SECTION 3. STATISTIQUE DE L'AVIATION CIVILE.....                      | 919        |
| SECTION 1. ÉQUIPEMENT ET TRAFIC.....  | 881        | <b>Partie VI.—Oléoducs et gazoducs.....</b>                           | <b>923</b> |

*On trouvera, à la page viii du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Les particularités physiographiques et démographiques du Canada présentent des difficultés exceptionnelles du point de vue des transports. Le pays s'étend sur 4,000 milles de l'est à l'ouest et ses principales barrières topographiques vont du nord au sud. Certains secteurs du pays sont isolés les uns des autres par des étendues d'eau comme les détroits de Cabot et de Belle-Isle qui séparent l'île de Terre-Neuve de la terre ferme, par des étendues rocheuses, accidentées et forestières comme la région limitrophe du Nouveau-Brunswick et du Québec et celles qui forment la région située au nord des lacs Huron et Supérieur et séparent la région industrielle de l'Ontario et du Québec des régions agricoles des provinces des Prairies, et par les montagnes qui se dressent entre les Prairies et la côte du Pacifique. Des transports bon marché et efficaces s'imposent dans un pays où la population est aussi clairsemée, et où les produits sont expédiés, non seulement à l'étranger, mais dans les régions lointaines du pays même.

## PARTIE I.—EXPANSION ET RÉGLEMENTATION OFFICIELLES DES TRANSPORTS

Le gouvernement fédéral joue un rôle double dans l'expansion des services de transports. Dans le premier cas, il vise à assurer le développement et la croissance de moyens de transports appropriés à l'époque, et dans le second, il s'occupe de la réglementation économique des tarifs et des services ainsi que de la réglementation d'ordre technique, pour assurer les normes de sécurité des moyens de transports et pour d'autres fins. La construction de canaux, depuis ceux de l'époque de la Confédération jusqu'à la Voie